

# LE SÉNAT

Le jeudi 8 octobre 1970

## OUVERTURE DE LA TROISIÈME SESSION DE LA VINGT-HUITIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement ayant été, par proclamation, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, la séance du Sénat est ouverte à 10 heures et quart du matin, le Président étant au fauteuil.

Prière.

## COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Ottawa

le 8 octobre 1970

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du Palais du Parlement à dix heures et demie du matin, aujourd'hui 8 octobre 1970, et que lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt elle se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la troisième session de la vingt-huitième législature du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Chef du Cabinet du Gouverneur général,  
Esmond Butler

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

## DISCOURS DU TRÔNE

A 11 heures du matin, Son Excellence le Gouverneur général se rend au Sénat et prend place sur le trône. Son Excellence ordonne aux Communes de se présenter. La Chambre des communes et son Orateur étant venus, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la troisième session de la vingt-huitième législature du Canada par le discours suivant:

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la troisième session de la vingt-huitième Législature et de vous présenter, au nom de mon Gouvernement, diverses questions qui seront soumises à votre examen.

Permettez-moi d'abord d'évoquer devant vous certains événements qui auront eu cette année une importance particulière pour notre vie nationale.

Les Territoires du Nord-Ouest, qui comprennent quarante pour cent de la superficie terrestre et maritime du pays, et la province centrale du Manitoba ont célébré le centième anniversaire de leur intégration au Canada.

A cette occasion, leurs habitants, et avec eux le Canada entier, se sont grandement réjouis de la présence de notre gracieuse souveraine et du duc d'Édimbourg, qu'accompagnaient pour la première fois le prince de Galles et la princesse Anne. Après avoir parcouru les Territoires du Nord-Ouest et visité plusieurs agglomérations du Manitoba, la famille royale a terminé son voyage à Winnipeg, où elle fut l'objet de manifestations enthousiastes. A Ottawa, durant deux jours, nous eûmes tous le plaisir d'être les hôtes du prince Charles, qui sut nous montrer beaucoup de sympathie et d'intérêt.

Le Canada dans son ensemble a exprimé de nombreuses façons son désir de participer à ces fêtes, notamment par une séance du cabinet à Winnipeg, par les visites du premier ministre et de plusieurs éminentes personnalités canadiennes, et par la part que nous y avons prise, ma femme et moi.

Nos propres voyages dans l'Ouest de l'Arctique et au Yukon nous ont permis de compléter notre tournée des provinces et des territoires.

L'an prochain, la Colombie-Britannique, qui étendait en 1871 la Confédération canadienne jusqu'à la côte du Pacifique, célébrera le centième anniversaire de cet événement historique. Nos concitoyens seront heureux d'apprendre que Sa Majesté et le duc d'Édimbourg, accompagnés de la princesse Anne, se rendront dans cette province au début de mai pour participer aux fêtes de son centenaire.

Nous voici réunis aujourd'hui, à quelques heures de la prorogation de la deuxième session de la présente législature. Or, l'intervalle qui sépare cette dernière session de celle que nous ouvrons est plus qu'une question d'heures ou de jours. La troisième session de la vingt-huitième législature commence à l'orée des années soixante-dix, décennie que nous ne saurions considérer comme un simple prolongement du passé. La fin des années soixante et le début des années soixante-dix nous rappellent que le Canada s'engage dans une ère nouvelle, dans une ère où s'exercent déjà des forces qui échappent en partie à notre compréhension et dont les causes sont aussi bien internes qu'externes. Ère nouvelle non pas tant par la nouveauté des circonstances que par la modification des valeurs et des attitudes.

Le conflit entre les nouvelles valeurs et celles du passé, le besoin qu'éprouvent les jeunes et les générations déçues d'adopter des attitudes et des perspectives neuves, provoquent forcément malaise et tension. C'est une époque visitée par la violence, vers laquelle se tournent, éperdus, des hommes lancés à la poursuite d'objectifs incertains. Et même pour beaucoup d'hommes de bonne volonté qui remettent impatiemment en question les vieux postulats, c'est une époque de frustration. Cette époque, elle verra peut-être se dérégler le mécanisme délicat de la biosphère, si l'humanité ne se ressaisit pour